MISE A DISPOSITION DU BILAN ANNUEL STATISTIQUE DES RESULTATS AUX EXAMENS

Conformément au critère 1.5 du Label Qualité des écoles de conduite, notre établissement met à la disposition de ses élèves le bilan annuel statistique de ses résultats aux examens du permis de conduire.

Ce bilan comprend notamment :

- le taux de réussite à l'épreuve théorique générale (Code de la route) ;
- le taux de réussite à l'épreuve pratique du permis de conduire ;
- les données établies à partir des résultats de l'année écoulée.

Ces informations sont consultables :

- à l'accueil de l'auto-école ;
- sur simple demande auprès du responsable de l'établissement ;
- sur le site internet de l'auto-école, lorsqu'il existe.

Notre établissement s'engage à communiquer des informations objectives, transparentes et régulièrement actualisées afin de permettre à chaque élève d'être pleinement informé de la qualité des résultats obtenus.

Fait à : SAINT PIERRE DES CORPS
Le : 29/ 07 / 2026

Signature du responsable pédagogique et référent handicap
Nom : Mahjouba MAWHOUB